



**Le projet de loi santé :
La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale
demande son retrait immédiat**

Le congrès de la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale qui s'est tenu du 23 au 27 Mars 2015 à Reims, a voté à l'unanimité dans son appel le retrait sans réserve du projet de loi santé.

Hier a été voté en première lecture à l'Assemblée Nationale ce même projet de loi. La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale réaffirme son entière opposition à cette loi et demande son retrait immédiat.

Ce projet de loi remet en cause directement l'offre de soin et l'accès au service public, il représente une véritable régression sociale portant atteinte aux intérêts des salariés et des usagers !

La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale revendique un vrai débat, large et public, permettant de construire une loi cadre pour développer une réelle politique de santé dans laquelle le service public jouerait un rôle prépondérant.

Le financement de la mise en œuvre de la politique de santé, tourné vers la prévention, l'éducation, la promotion du travail et de la santé, doit être adossé à une protection sociale de haut niveau qui garantisse par la solidarité l'accès de tous. Les prises en charge de l'autonomie, du médicament et de la recherche doivent également être financées par le système de protection sociale.

Montreuil, le 15 Avril 2015